

# **Soins et Conseils pour une bonne gestion Des Conseils de Fraternités**



**Adapté pour les fraternités canadiennes avec permission - 2020**

**Jewel Jasmins, OFS**

**Original – Page Zyromski, OFS et John Petrikovic OFM Cap**

**Mise à jour 2010 Cyl Maljan, OFS**

**2011 Robert Fitzsimmons, OFS**

## **Table des matières**

<b>Objectif de ce livret .....</b>	<b>3</b>
<b>Le Conseil de la fraternité.....</b>	<b>3</b>
Article 49.....	3
Article 50 .....	3-4
<b>Les postes dans la fraternité .....</b>	<b>4</b>
Article 51 .....	4
Article 52 .....	5
<b>Participation dans la vie de la fraternité.....</b>	<b>6</b>
Article 53 .....	7
<b>Point de départ .....</b>	<b>7</b>
<b>Quels sont les besoins d'une fraternité? .....</b>	<b>7</b>
<b>Besoin de nourriture: .....</b>	<b>7</b>
<b>Environnement, formation, prière .....</b>	<b>9</b>
<b>Vivre notre vocation de Franciscain Séculier .....</b>	<b>9</b>
<b>Le besoin d'exercice: .....</b>	<b>12</b>
<b>Développement communautaire .....</b>	<b>13</b>
<b>Le besoin de vérifications périodiques .....</b>	<b>13</b>
<b>Quand appeler le médecin .....</b>	<b>14</b>
<b>Paix et Joie .....</b>	<b>16</b>
<b>Évaluation fraternelle .....</b>	<b>17</b>

## **Objectif de ce livret**

Ce livret vise à servir de guide pour aider les membres nouvellement élus des conseils à devenir conscients de leurs fonctions d'animateur et de guide dans leurs fraternités. La vie fraternelle est basée sur le service et le leadership est dans l'Ordre un leadership de service.

Félicitations, vos frères et sœurs vous ont demandé de les guider et assister dans cette partie de leur cheminement spirituel franciscain. Votre rôle principal comme conseil est de créer un environnement aimable, sain et confiant dans lequel tous pourront pour quelques moments laisser de côté une vie quotidienne mouvementée et prendre un moment pour être revigorés et rafraîchis de corps et d'âme. En tant que conseil, votre but est de les inviter (ainsi que vous-même) dans ce lieu privilégié que nous appelons fraternité et où nous pouvons être nous-mêmes pour apprécier les dons et bienfaits les uns et des autres.

## **Le Conseil de la fraternité**

Extrait des Constitutions générales de l'Ordre Franciscain Séculier approuvées en 2000 :

### **Article 49**

1. Le Conseil de la Fraternité locale est formé par : le ministre, le ministre adjoint, le secrétaire, le trésorier et le responsable de la formation. Selon les besoins de chaque Fraternité, on peut leur adjoindre d'autres charges. L'Assistant spirituel de la Fraternité fait de droit partie du Conseil (1).
2. La Fraternité, réunie en assemblée ou Chapitre, traite des diverses questions qui concernent sa vie et son organisation. Tous les trois ans, constituée en assemblée ou Chapitre électif, elle élit le ministre et le Conseil, selon les normes prévues par les Constitutions et les statuts.

### **Article 50**

#### **Devoirs du conseil de la fraternité locale**

- de promouvoir les initiatives nécessaires pour favoriser la vie fraternelle, pour accroître la formation humaine, chrétienne et franciscaine de ses membres, pour les soutenir dans leur témoignage et leur engagement dans le monde ;
- de faire des choix concrets et courageux d'activités apostoliques possibles, appropriées à la situation de la Fraternité.

De plus, les devoirs du Conseil sont :

- a. décider de l'acceptation et l'admission à la promesse de vie évangélique des nouveaux frères et nouvelles sœurs (2);

- b. établir un dialogue fraternel avec les membres qui se trouvent dans des difficultés particulières et prendre les mesures adaptées ;
- c. recevoir la demande de départ et décider de la suspension d'un membre de la Fraternité ;
- d. décider de l'organisation de sections et groupes, en conformité avec les Constitutions et les statuts ;
- e. décider de la destination des fonds disponibles et, en général, décider de tout ce qui concerne la gestion financière et les autres affaires économiques de la Fraternité ;
- f. conférer les charges aux conseillers et aux autres membres engagés ;
- g. demander aux Supérieurs compétents du Premier Ordre et du TOR des Assistants, aptes et préparés ;
- h. remplir les autres obligations indiquées dans les Constitutions, ainsi que celles nécessaires pour atteindre ses propres objectifs.

## **Les charges dans la Fraternité**

### **Article 51**

## **Les charges dans la Fraternité**

### **Article 51**

1. Sans porter atteinte à la coresponsabilité du Conseil dans l'animation et la direction de la Fraternité, il revient au ministre, qui en est le premier responsable, de veiller à ce que soient appliquées les orientations et les décisions du Conseil qu'il tiendra informé de son action.
2. **Le ministre a, en outre, la charge de:**
  - a. convoquer, présider et diriger les réunions de la Fraternité et du Conseil ; de convoquer tous les trois ans le Chapitre électif de la Fraternité, après avoir entendu le Conseil sur les modalités de la convocation ;
  - b. préparer le rapport annuel à envoyer au Conseil du niveau supérieur, après approbation par le Conseil de la Fraternité ;
  - c. représenter la Fraternité dans tous ses rapports avec les autorités ecclésiastiques et civiles. En outre, si la Fraternité a acquis la personnalité juridique au plan civil, le ministre en assume, si possible, la représentation légale ;
  - d. demander, avec l'approbation du Conseil, la visite pastorale et la visite fraternelle, au moins une fois tous les trois ans ;
  - e. mettre en œuvre les charges que les Constitutions confient à sa compétence.

## Des attitudes de vie de Saint François envers le leadership

*François a appris très tôt que rebâtir l'église de Dieu voulait dire accueillir tout le monde. Il a appris à voir les talents que chacun apportait et de les accepter avec gratitude pour leur contribution*

### Article 52

**1. Le ministre vice-ministre a la charge de:**

- a. collaborer fraternellement avec le ministre et le soutenir dans l'exécution des devoirs qui sont les siens ;
- b. remplir les fonctions qui lui sont confiées par le Conseil et/ou par l'Assemblée ou le Chapitre ;
- c. remplacer le ministre dans ce qui est de sa compétence ou de sa responsabilité, en cas d'absence ou d'empêchement temporaire ;
- d. remplir les fonctions de ministre si la charge devient vacante (3).

**2. Le secrétaire a la charge de:**

- a. rédiger les actes officiels de la Fraternité et du Conseil et les envoyer aux destinataires concernés ;
- b. veiller à la mise à jour et à la tenue des archives et des registres, en y notant les admissions, les engagements par la promesse de vie évangélique, les décès, les départs et les mutations dans la Fraternité (4);
- c. assurer la communication des faits importants aux différents niveaux et, si c'est opportun, les faire connaître par les médias appropriés.

**3. Le responsable de la formation (Canada) a charge de:**

- a. coordonner les activités de formation de la Fraternité ;
- b. assurer l'instruction et l'animation des aspirants en période d'initiation, des candidats en période de formation initiale ainsi que des nouveaux engagés ;
- c. informer, avant son engagement, le conseil de la Fraternité sur l'aptitude du candidat à s'engager à vivre selon la Règle.

**4. Le trésorier a charge de:**

- a. recouvrer les contributions reçues, en notant dans le registre approprié les revenus, la date de l'enregistrement, le nom des donateurs ou de ceux qui ont recueilli cet argent ;
- b. noter dans le même registre les dépenses, en en indiquant la date et la destination, conformément aux indications du Conseil de la Fraternité ;
- c. rendre compte de son administration à l'Assemblée et au Conseil de la Fraternité, selon les dispositions des statuts nationaux.

5. Les dispositions concernant le ministre adjoint, le secrétaire et le trésorier, sont valables à tous les niveaux, avec les adaptations opportunes.

### **Les responsables sont d'abord et avant tout des serviteurs.**

*«Il n'en est pas ainsi parmi vous; celui qui veut parmi vous devenir grand, qu'il soit plutôt votre serviteur.» (Matthieu 20, 26)*

## **Participation à la vie de la Fraternité**

### **Article 53**

1. La Fraternité doit offrir à ses membres des occasions de rencontre et de collaboration par des réunions aussi fréquentes que possible compte tenu de la situation, et favorisant la participation de tous.
2. La Fraternité se réunit aussi périodiquement en communauté ecclésiale pour célébrer l'Eucharistie, dans une ambiance qui resserre les liens fraternels et qui marque l'identité de la famille franciscaine. Là où la célébration privée n'est pas possible, l'on participera à la célébration d'une communauté d'Église locale.
3. L'intégration dans une Fraternité locale et la participation à la vie de fraternité sont des éléments essentiels de l'appartenance à l'OFS. Des initiatives opportunes devront être prises, selon les orientations des statuts nationaux, pour maintenir l'union entre la Fraternité et les frères qui, pour des réels motifs de santé, de famille, de travail ou d'éloignement, seraient empêchés de participer activement à la vie communautaire.
4. La Fraternité garde une mémoire reconnaissante des frères et sœurs défunts, et reste en communion avec eux par la prière et l'eucharistie.
5. Les statuts nationaux peuvent prévoir des formes particulières d'adhésion à la Fraternité pour ceux qui, sans appartenir à l'OFS, veulent en partager la vie et les activités.

Pour toutes autres fonctions administratives et responsabilités, veuillez consulter les Constitutions générales et les Statuts Nationaux.

## **Point de départ**

### **Conseils et bonne gestion des Conseils de fraternité**

#### **Ainsi, vous venez d’être élu/e au conseil. Qu’est-ce qui vient ensuite?**

Si vous vous sentez quelque peu “dépassés”, vous êtes probablement à la bonne place.

Notre tradition franciscaine nous rapporte l’histoire d’un des premiers frères, Jean le Simple, qui lui aussi étaient notablement anxieux. Il manquait tellement de confiance en lui-même, qu’il avait décidé que la seule façon de ne pas paraître aussi anxieux était d’imiter François dans toute chose. À un point tel que lorsque François toussait, Jean le Simple toussait; lorsque François crachait, Jean le Simple crachait aussi. (*Omnibus, 996*)

François mit très tôt fin à ce genre d’imitation aveugle; mais l’histoire de Jean le Simple est un rappel important que le charisme franciscain ne doit pas produire des copies carbonées, mais plutôt **de mettre en valeur le caractère unique de ses membres.**

Ainsi, n’attendez pas que votre conseil ou votre fraternité ressemble en tous points de vue à d’autres groupes auquel vous appartenez ... ou à une autre fraternité. Votre conseil ne ressemblera pas non plus aux modèles à l’international ou à l’efficacité d’un conseil d’administration de grandes entreprises.

***Votre modèle c’est d’abord et avant tout une représentation du Corps du Christ de saint Paul. Écouter et être conscient des besoins du corps entier qui est votre fraternité est votre mission, objectif, raison d’être. Chaque personne a différentes compétences et offre ses services dans différentes fonctions.***

Cela demande du temps et de la pratique. Devenir Être bien à l’aise avec ce que vous êtes capable de faire au sein de cette organisation n’arrive pas du jour au lendemain. Et votre personnalité n’agira pas nécessairement de la même manière qu’une autre personne.

Mais il y a des règles de base pour maintenir en santé physique et morale ce corps(fraternité) pour laquelle vous avez accepté la responsabilité.

### **Quels sont les besoins d’une fraternité?**

#### **Besoin de nourriture:**

Pensez à la manière **de nourrir** vos frères et sœurs. Variez le contenu de vos programmes mensuels. Si vous avez entrepris une étude approfondie d’un sujet en particulier, ne vous

éternisez pas durant toute l'année sur le sujet. Songez plutôt à fragmenter le sujet en une série de trois ou quatre sessions et réservez le matériel supplémentaire pour une autre année.

Variez non seulement les sujets, mais aussi la méthode de présentation.

Avez-vous pensé à utiliser des films, vidéos, Site Web franciscains, des podcasts, du matériel audio-visuel provenant de votre bibliothèque diocésaine ou les réseaux de d'autres fraternités? Vos membres ont-ils pu essayer différents processus de groupe, tels que discussions ou de partages en petits groupes? Utilisez-vous le format lecture modérément?

Quelques produits de base que vous pourriez inclure dans la 'diète' de votre fraternité ("formation permanente") devraient comprendre: examen périodique des différentes sections de la Règle; une attention particulière aux fêtes franciscaines, à leur histoires et coutumes lorsqu'elles apparaissent au calendrier; de discussion sur les lettres papales et épiscopales courantes sur les enseignements qui portent sur la justice sociale de l'Église; une attention continue sur des sujets de spiritualité personnelle tels que la prière et la simplification de notre style de vie et sur des sujets d'actualité portant sur le travail, la famille, l'environnement et la paix et la justice.

La fraternité entière devra bénéficier d'une injection annuelle d'un programme relié à l'apostolat de groupe une fois par année si possible si vous en avez un, ou sinon d'explorer un apostolat possible. Il serait avantageux pour la fraternité d'inclure une discussion portant sur une activité annuelle de sensibilisation afin d'attirer de nouveaux membres à la fraternité.

De plus, pour la bonne santé de la fraternité, une présentation régulière relative aux dynamiques de groupe tels que le développement de compétences en communication ou en résolution de conflit, serait bénéfique est prudent – AVANT que des conflits surgissent. .

- Qui est responsable de l'enseignement?
- Est-ce que le groupe est trop dépendant de l'assistant spirituel pour son apprentissage et son savoir?
- Est-ce que les membres les plus talentueux peuvent s'affirmer et sont encouragés à partager leur recherche et leurs intérêts?
- Que se passe-t-il dans la vie de la prière commune de votre fraternité? Y a-t-il de la variété et de la créativité?
- Vos membres participent-ils activement dans la discussion?
- Les membres arrivent-ils prêts à participer aux activités de formation, ou font-ils semblant?



- Est-ce que tous les membres s'engagent dans les divers secteurs (ou domaines) de la vie fraternelle?

## **Environnement, formation, prière**

Le rôle important qu'a un conseil est de créer un environnement ouvert et sain afin d'encourager les membres à devenir une partie vitale de la vie fraternelle, et de mettre au défi ceux et celles qui ne participent pas pleinement ou ne s'offrent pas pour remplir des rôles.

- La rencontre fraternelle est-elle ouverte et invitante?
- La communication est-elle active et la présence encouragée?
- La rencontre maintient-elle un équilibre des composantes de base qui sont ou notamment la prière, la formation, le partage et le côté social?
- Comment invite-t-on ceux plutôt silencieux à prendre part au partage et aux discussions?
- Explorez-vous de nouvelles méthodes pour ajouter de l'intérêt et de la variété lors des rencontres ou restez-vous plutôt strict ou routinier?
- Laissez-vous ceux et celles qui ne sont jamais préparés ou qui refusent de contribuer au partage s'en tirer à bon compte?
- Le ministre et l'assistant spirituel saisissent-ils l'occasion de rappeler aux membres que leur contribution à la réunion est essentielle et stimulante?
- Est-ce que le conseil demeure indifférent aux problèmes jusqu'à ce qu'il est trop tard, ou intervient-il aussitôt que possible afin d'éviter que les problèmes ne deviennent plus sérieux?

## **Vivre notre vocation de franciscains séculiers**

Notre engagement requiert une compréhension de ce que veut dire appartenir à un Ordre au sein de l'Église, nous nous sommes engagés à consacrer notre vie à Dieu. Nous sommes entrés dans un voyage de toute une vie et à nous modeler sur le Christ. La formation permanente est une composante clé de ce cheminement, ainsi qu'une participation active, un requis de la profession.

- Comment les membres voient-ils/comprennent-ils l' " Engagement" ?
- Les membres se voient-ils/elles comme des personnes "consacrées" ?
- Comment partageons-nous nos expériences de l'action de Dieu dans nos vies?
- Est-ce que tous les membres prennent une part active à recruter de nouveaux membres à explorer une vocation séculière franciscaine?
- Les membres du conseil remplissent-ils leur responsabilité individuelle au conseil avec intérêt? Ou laissent-ils le ministre faire tout lui-même/elle-même?
- Comment les membres du conseil sont-ils tenus responsables les uns envers les autres selon les fonctions qu'ils remplissent au sein de la fraternité?

Nous sommes appelé/es à vivre l'Évangile en suivant le modèle de saint François et ce cheminement va au-delà de notre engagement. Nous partageons avec toutes les parties de la Famille Franciscaine l'obligation de poursuivre une conversion/transformation OFS continue (ceci est l'essence même du mouvement pénitentiel qui a été notre fondement depuis plus de 800 ans).

- L'environnement et l'atmosphère de la fraternité favorisent-ils une atmosphère propice à la rencontre avec le Christ?
- *La fraternité locale doit être instituée officiellement: elle devient cellule de base de tout l'Ordre et signe visible de l'Église, qui est communauté d'amour. Elle doit être un milieu privilégié qui permet à ses membres d'approfondir leur sens ecclésial, d'épanouir l'appel franciscain dont ils sont porteurs et d'animer leur mission d'apostolat dans le monde. (5)*

**La formation commence avec le Conseil, qui doit se former lui-même à chaque réunion du conseil. Apprendre à être une fraternité aide à construire une plus grande fraternité.**

- Les récents Chapitres généraux de l'OFS déclaraient la formation comme priorité numéro un de l'Ordre entier. Comment cela s'inscrit-il dans vos priorités en fraternité?
- Est-ce que tous les membres du conseil soutiennent et participent activement au processus de formation initiale des nouvelles personnes ou cela ne revient qu'à la personne responsable?

- Prenez –vous le temps de prier, de faire de la formation et de partager ou avez-vous tendance à passer directement dans le vif du sujet?
- *L'entrée dans l'Ordre s'effectue progressivement par un temps de formation, et généralement la période de temps avant l'entrée dans l'Ordre ne sera pas moins de six mois. (6) (Constitutions générales 38.2, 38.3) Après l'entrée, le temps de formation dure au moins un an. (Règle 23) (7) La communauté entière est engagée dans ce processus de croissance par sa manière de vivre.*

Même si la structure ... Votre façon de prier ... Votre prière est méritoire, elle a besoin d'une constante attention sinon elle deviendra aride. La Liturgie des Heures est le format privilégié (et votre assistant spirituel vous guidera là-dessus), et le Rituel de l'Ordre Franciscain Séculier donne aussi d'autres suggestions dans l'Appendice II.

- Avez-vous le courage d'aller au-delà des sempiternelles discussions?

Comment encouragez-vous les membres de la fraternité qui sont renfermés chez eux incapables de participer pleinement à cause de raisons personnelles à contribuer aux échanges?

Les membres du conseil devraient faire un suivi téléphonique ou par courriel avec les membres qui se sont absentés pour les mettre à jour sur la dernière rencontre, ou envoyer le matériel distribué ou les notes, et enfin de dire à ces membres que leur absence a été dommage.

La fraternité devra aussi s'assurer que la communion soit apportée régulièrement aux membres qui ne peuvent pas sortir de leur résidence ou se déplacer.

Est-ce qu'il y a un calendrier à jour des anniversaires pour souligner cette occasion ainsi qu'un système en place pour célébrer les "Jubilés" des membres qui comptent de nombreuses années d'engagement ?

- Quel moyen de communication y a-t-il dans la fraternité pour tenir les gens au courant? Est-ce qu'il y a une bonne chaîne de prière ou y a-t-il place à l'amélioration?
- La communication et les relations entre membres sont-elles vivantes en dehors de la rencontre ou seulement lors de la rencontre?
- De façon générale est-ce qu'il y a des groupes externes et ministères paroissiaux (sauf membres ordonnés) généralement plus prioritaires que les rencontres fraternelles et les engagements? Si oui, quel est le niveau de compréhension de l'*Ordre* ainsi que du sens d'appartenance des membres?

- Vos membres engagés voient-ils la fraternité comme une simple réunion d'amis ou ... un autre groupe paroissial à s'y "joindre".
- Comment mettez-vous l'accent sur la vocation et l'engagement?
- Comment gardez-vous vos membres intéressés par la vie fraternelle?

Votre note personnelle fera toute la différence.

### **Le besoin d'exercice:**

Vivre en fraternité ce n'est pas seulement d'en parler. Il faut **faire beaucoup d'efforts pour rencontrer ses frères et sœurs, ce qui peut demander de mettre certaines priorités de côté**. Nous sommes des compagnons solidaires les uns des autres sur ce cheminement de vie que nous avons choisi, et cette démarche commune à laquelle nous avons fait promesse.

- Les membres de la fraternité prient-ils activement et offrent-ils des prières les uns pour les autres? Est-ce que vous encouragez des partenaires de prière ou des accompagnateurs spirituels?
- Comment se porte la santé spirituelle de votre fraternité?

Les rencontres du Conseil et des fraternités doivent se tenir au moins une fois par mois. Votre Conseil se gardera mieux "**en forme**" si d'autres occasions qui se présentent comme des retraites, sont prise en considération.

- À quelle fréquence la fraternité se rencontre-t-elle? *Les fraternités qui se rencontrent sur une base régulière et utilisent des approches créatrices sont plus susceptibles de construire des liens plus solides entre ces membres.*
- Est-ce que vos rencontres permettent une plus grande croissance commune/spirituelle ou simplement l'idée d'une autre rencontre?
- À quelle fréquence le conseil se réunit-il? La fréquence actuelle permet-elle une bonne animation et un accompagnement spirituel adéquat pour la fraternité?

## **Développement communautaire**

Êtes-vous en mesure d'offrir le co-voiturage lors d'un séminaire ou d'un atelier, d'une journée de ressourcement ou d'une rencontre régionale? Une bonne conversation pendant le trajet peut être utile à continuer le cheminement franciscain. .

- Est-ce que la fraternité participe régulièrement à des retraites communautaires, jours de ressourcement, etc ...? Si non, qu'elles en sont les raisons?
- À quelle fréquence la fraternité participe-t-elle à une messe communautaire et/ou une liturgie eucharistique?
- La fraternité fait-elle des activités en nature ou des pique-niques familiaux?

Avez-vous remarqué si plusieurs de vos membres vont à la même messe paroissiale et profitent de l'occasion pour manger ensemble? Est-ce que vous avez le loisir d'inviter quelques personnes pour regarder un bon vidéo? Avez-vous des bonnes lectures ou des CD à partager?

Quels sont les muscles qui tiennent un leadership solide? Est-ce que vous utilisez à bon escient les compétences et les talents particuliers de vos membres? Est-ce qu'on peut demander à unde vos membres de préparer une présentation et à un autre d'organiser un voyage ou un pique-nique? Préparez-vous des bulletins d'information? Est-ce que l'on demande à différentes personnes d'accepter la responsabilité de la prière en commun?

## **Le besoin d'entretiens périodiques**

Le ministre et le conseil de la fraternité ont la responsabilité d'inviter l'Assistant spirituel régional et un membre approprié du conseil régional aux rencontres de la fraternité locale et aux réunions du conseil. Une visite au trois mois est requise, mais il serait important d'avoir de fréquents suivis.

Le conseil régional assure le lien entre votre fraternité et la plus grande famille franciscaine : nos fraternités nationale et internationale. Il devient de plus en plus urgent de consolider ce lien aujourd'hui lorsque tant de choses intéressantes se produisent.

Prévoyez-vous recevoir des visiteurs ou des conférenciers cette année? Quand a eu lieu la dernière? Quels sujets voudriez-vous aborder avec le visiteur? Comment allez-vous communiquer vos besoins et préoccupations locales à cette personne?

Un autre moyen est de demander conseil et d'entrer en communication régulièrement avec les membres d'autres fraternités. En partageant nos expériences, l'enthousiasme augmente. Entretenir des relations avec d'autres fraternités lors de rencontres inter fraternelles ou régionales est un autre moyen de garder le cap.

Êtes-vous sur la liste de distribution des bulletins d'autres fraternités? Est-ce que vous recevez des publications du Site Web National, notamment le Bulletin national trimestriel et l'outil de formation *Vivante Fraternité*?

[http://www.ofsnational.ca/index\\_FR.asp](http://www.ofsnational.ca/index_FR.asp)

*Franciscan Voice* – met l'accent sur Justice Paix et Intégrité de la Création. Une source d'information sur les nouvelles franciscaines courantes avec un appel à l'action.

<https://www.franciscanvoicecanada.com/blog/the-common-good-an-introduction-part-1>

Site Web de Richard Chamberland : <http://fraternite-ofs-sherb.eklablog.com/>

Quand a eu lieu la dernière journée de ressourcement, de recollection ou d'une fin de semaine de retraite pour votre fraternité? Si vous sentez que votre groupe est trop petit pour ce genre d'activité, avez-vous pensé vous joindre à une fraternité voisine pour en parrainer une?

Les membres du conseil régional seraient heureux de vous aider à en préparer une. L'occasion d'une réflexion une ou deux fois par année devrait être offerte à tous les Franciscain séculiers.

Le conseil fait-il sa propre " formation permanente" selon le calendrier des ressources franciscaines, ou est-ce que les réunions du conseil ont perdus leur raison d'être?

Faites-vous une rotation des responsabilités au conseil, ou est-ce une seule personne qui s'occupe de tout? Avez-vous consulté les membres au sujet les présentes inquiétudes?

## **Quand appeler le médecin**

Tout comme le corps humain, le corps de la fraternité peut montrer des signes d'essoufflement. Faites appel à votre membre du conseil régional ou votre assistant spirituel régional si votre fraternité et votre assistant local sont en train de vivre les **situations suivantes**:

Le sentiment de plafonner avec le même format lors des rencontres, les mêmes outils didactiques. (**Antidote**: explorer d'autres façons : Variété; Créativité; Courage d'expérimenter ; Exemples d'autres fraternités).

Factions; luttes de pouvoir; compétition, jalousie; et membres veulent prendre le contrôle. (**Antidote**: Médiation à l'extérieur du groupe; résolution des conflits).

Engagement de courte durée ou désistement /départ rapide des membres. (**Antidote:** Évangélisation; changement de leadership; enthousiasme renouvelé).

Une personne qui fait tout. (**Antidote:** Discussion honnête du conseil; engagement; renouvelé, réévaluation des priorités du groupe; valorisation du talent ou de la compétence).

Difficulté à accepter les changements dans la formation ou des politiques orientées vers l'Ordre et les besoins de l'Église. (Antidote: Éduquer; procéder par étapes, faire venir des conférenciers; participer aux rencontres régionales et nationales).

En tenant compte de tout cela, pourriez-vous affirmer qu'il y a une "formule" facile à suivre pour guider votre fraternité " de l'Évangile à la vie et la vie à l'Évangile"?

La réponse, évidemment, est un "Non!" catégorique. Louons Dieu que cela se passe ainsi.

Voici une autre histoire à propos de François – qui enseignait au monde que Frère Soleil louait Dieu en étant uniquement Frère Soleil, et que Sœur Lune louait Dieu en étant uniquement Sœur Lune - dit ceci:

*Il semble que les premiers frères étaient un jour pris à discuter la question, "Quel est le frère parfait?" François mit un frein à cette semence de compétition et de comparaison en regardant autour de la salle et en pointant du doigt chaque personne présente Fr. Angèle était le frère parfait par sa courtoisie, François disait. Et Fr. Massé par son bon sens naturel. Fr. Léo était le frère parfait par sa simplicité. Fr. Bernard par sa foi. Fr. Genève, par sa patience. Fr. Jean des Laudes par sa force physique ...et ainsi François continuait, en pointant chaque frère à son tour.*

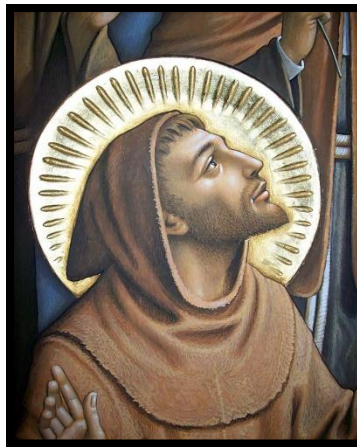
Le message est clair. Plus nous vous aidons les uns les autres à développer nos talents, plus Dieu sera loué à sa hauteur.

François a fait ce qu'il devait faire. Et tandis qu'il était sur son lit de mort, il nous a tous rappelés: "Que le Christ vous enseigne ce que vous devez faire." (*Omnibus 739*)

Ce ne sont que quelques options et conseils à considérer lorsque vous aurez à évaluer la vie de votre conseil et de votre fraternité. Quelques-uns sont mentionnés plus d'une fois – ils sont importants et ont porté du fruit lorsque le conseil a eu le courage d'animer et de guider vers un engagement plus solide.

**Encore une fois, toutes nos félicitations** pour votre élection et croyez que vous êtes une bénédiction pour vos sœurs et frères qui vous ont choisi/élu. Aimez et soutenez-les en espérant de leur part toute leur gratitude pour l'engagement et le dévouement dont vous ferez preuve pendant votre mandat!

## *Paix et Joie*



---

### Références

1. Voir Constitutions générales 90.2
2. Voir Constitutions générales 39.3, 41,1
3. Voir Constitutions générales 81.1
4. Chaque fraternité doit avoir au moins un registre des membres (admissions, entrées, engagements, transferts, décès et toute autre annotation importante reliée aux membres), le registre des procès-verbaux du conseil et le registre d'administration.
5. Règle OFS, Chapitre 3, Article 22
6. Statuts Nationaux 8.1 Fraternité national du Canada OFS
7. Voir Constitutions générales 40.1



## QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA FRATERNITÉ

Pour planifier l'avenir de notre fraternité, il est important que tous les membres participent à l'évaluation de la qualité et la vie de notre fraternité, dans sa mission d'aider les membres à vivre leur vocation franciscaine séculière. Dans un effort collectif, nous pouvons travailler ensemble à identifier les occasions de développement, de renouvellement et d'aller vers une vision d'avenir de nos fraternités.

*S'il vous plaît compléter ce questionnaire et le remettre à un membre de votre conseil. Merci.*

1	Est-ce que notre prière communautaire nous permet de nous rapprocher de Dieu ?	
2	Diriez-vous que l'environnement de la fraternité est chaleureux et invitant?	
3	Diriez-vous que le rapport est bon envers les autres comme membre de cette fraternité?	
4	Quel impact a la formation permanente sur votre cheminement de franciscain/e séculier/ère?	
5	Quels seraient les changements que vous apporteriez pour maintenir la vitalité de la fraternité?	
6	Sentez-vous que l'on vous donne l'occasion d'utiliser vos forces et vos talents dans la fraternité?  Si vous répondez <b>Non</b> , veuillez indiquer pourquoi et dans quel secteur du ministère vous voudriez vous impliquer.	
7	Avez-vous des suggestions qui pourraient aider votre fraternité à attirer des nouveaux membres? Si oui, lesquels.	

**Commentaires additionnels:**